

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 2 (1929)

Heft: 10

Artikel: Groupe d'habitations "Sonnenhügel" à Glaris

Autor: Leuzinger, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-118962>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'HABITATION

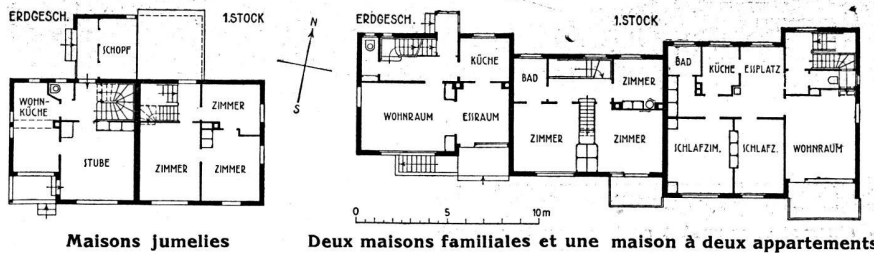
Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Paraît tous les mois
Abonnement 6 frs.
Etranger 8.50 frs.

Édition : NEULAND VERLAG S. A., Bäckerstrasse, 38, Zürich.
Rédaction : A. HECHEL, 8, rue H.-B. de Saussure, Genève.
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Octobre 1929

2^e année N^o 12



Stube = Chambre commune.
Wohnraum = id.
Küche = Cuisine.
Essplatz : Salle à manger
Schlafzimmer = Chambre à coucher.
Bad = Bains.

Maisons jumelles

Deux maisons familiales et une maison à deux appartements

Groupe d'habitations „Sonnenhügel“ à Glaris.

H. Leuzinger, architecte.

Ce petit groupe d'habitations a été construit en 1928 par une entreprise immobilière. Celle-ci encourait un certain risque du fait qu'il s'agissait d'édifier sans commande préalable des constructions de caractère nouveau pour la région. A considérer les reproductions de la page suivante, nos lecteurs seront peut-être surpris de cette remarque, car nos architectes modernes nous ont déjà habitués à des audaces plus grandes. Mais il ne faut pas oublier que dans la plupart de nos petites villes suisses, tout essai de réaliser l'habitation dans un esprit nouveau rencontre une hostilité plus ou moins déguisée.

L'orientation de ces maisons présente une particularité propre à la situation de Glaris où le soleil ne se montre que quelques heures par jour en hiver (de 10 à 13 h. 30 environ). Il est préférable, dans ces circonstances, d'orienter l'une des façades en plein midi et d'aménager le plan de façon à placer les pièces principales de ce côté. Les faîtages courent donc de l'est à l'ouest et les deux rangées de maisons sont suffisamment distantes pour ne pas porter ombre l'une sur l'autre.

La disposition intérieure de la maison jumelle est adaptée aux habitudes de la région où la cuisine sert de salle à manger. Cette cuisine, comme aussi la traditionnelle chambre commune, est en connexion avec une véranda ouverte. Du côté nord une dépendance est appuyée à la façade.

Les trois autres maisons attenantes sont plus importantes et l'une d'elle comporte un appartement à chaque étage. On remarquera les redents à chaque

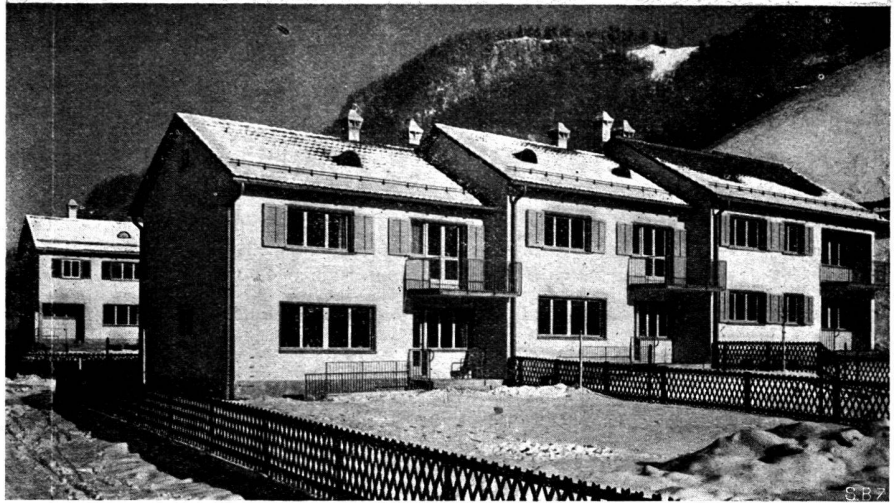
mitoyen permettant une insolation plus grande et une séparation plus accentuée des habitations.

Les matériaux de construction sont les suivants: murs des caves en béton de gravier, dalle sur sous-sol en hourdis de scories. Les murs de façade des maisons jumelles sont en colombage, c'est-à-dire en ossature de bois, de 12 cm., recouvert à l'extérieur d'une paroi en dalle de pierre ponce de 8 cm. et à l'intérieur de plaques de Célotex (produit américain en fibre de cannes à sucre). Les autres maisons ont des murs en puits de pierre ponce de 25 cm. Les poutres sont en solives de bois avec plancher brut et lames de hêtre étuvé. Les plafonds sont en Célotex dans l'un des groupes et en gypse dans l'autre. La rigueur du climat oblige à prévoir sous la couverture en tuile une seconde couverture en tavlons de bois. Enfin le chauffage des maisons jumelles est prévu par les gros catelles combinés avec un système de courants d'air chaud. Les autres maisons ont un chauffage central à eau chaude.

Le prix du m³ est de fr. 52,— pour les maisons jumelles et fr. 60.— pour les habitations plus grandes.

Ces prix paraissent élevés pour nos régions possédant un climat plus clémente, mais sont normaux dans les contrées glaronnaises.

Afin de convaincre les acheteurs éventuels du confort que peuvent présenter ces types nouveaux de logement, les constructeurs firent aménager deux habitations avec du mobilier de la fabrique de Horgen complété par quelques meubles dessinés par l'architecte.



**Groupe de trois
maisons mitoyennes**

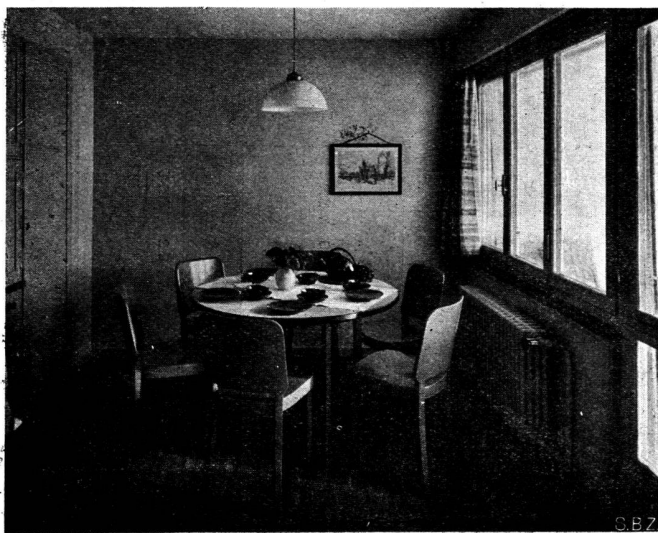
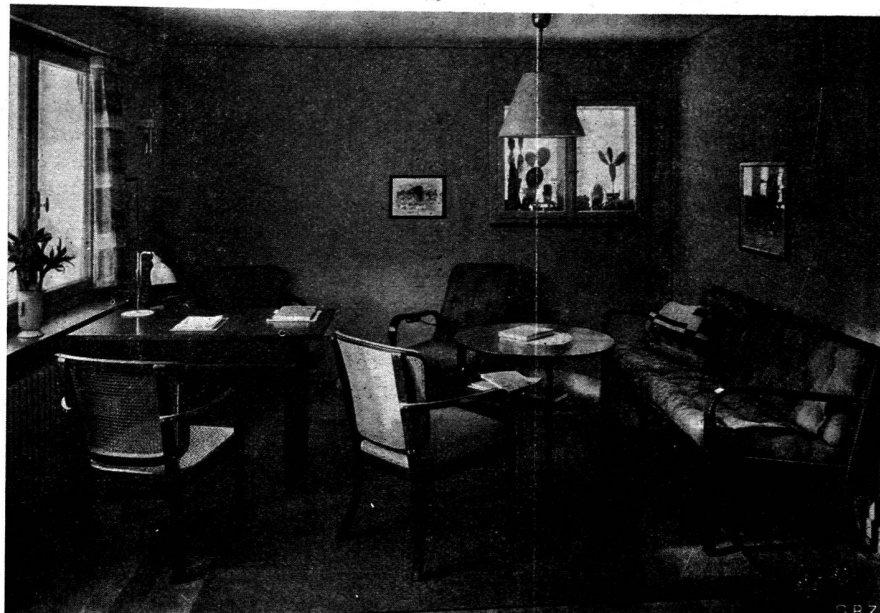


**Le groupe des Maisons
Jumelles.**

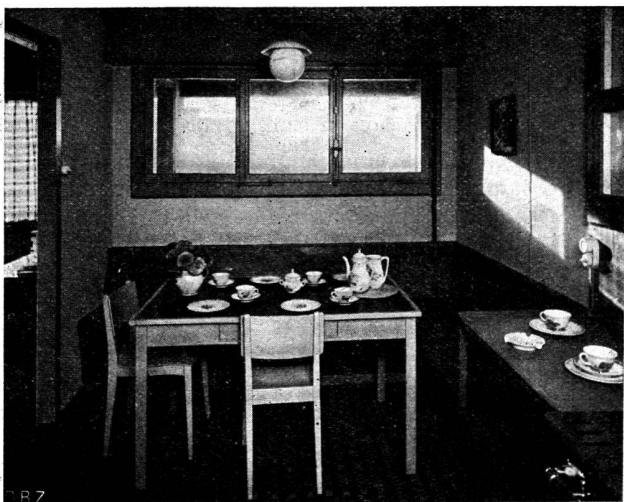


**Le Groupe de trois maisons
mitoyennes vu de l'angle sud-ouest.**

**Une chambre commune
dans le groupe de trois
maisons.**



**Une salle à manger des maisons
familiales mitoyennes.**



**Une cuisine-salle à manger des
maisons jumelles.**